



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mamoudzou, le 13 septembre 2024

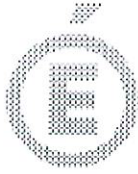
ARRETE N° 56/RM/DJ/2024

Portant délégation de signature du recteur aux
personnels de direction des établissements
publics d'enseignement de Mayotte

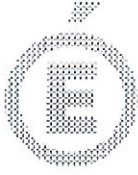
Division juridique et achats
cellulejuridique@ac-mayotte.fr

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MAYOTTE
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

- VU le Code général de la fonction publique ;
- VU le Code de l'éducation, notamment l'article R911-89 ainsi que l'article R971-6 applicable à Mayotte ;
- VU le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;
- VU le décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale ;
- VU le décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale
- VU le décret du 22 décembre 2022 portant nomination du recteur académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte - M. Jacques MIKULOVIC ;
- VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2024 portant nomination de Monsieur Philippe MICHELI, dans l'emploi de Secrétaire général de l'académie de Mayotte ;
- VU l'arrêté du 29 avril 2016 portant nomination de Monsieur Victor BAKAM, en qualité de principal du collège Bouéni M'titi de Dzaoudzi Labattoir ;
- VU l'arrêté du 29 avril 2016 portant nomination de Monsieur Christophe COURTAUD, en qualité de principal du collège de Ouangani ;
- VU l'arrêté du 10 mai 2017 portant nomination de Monsieur Eric KEISER, en qualité de proviseur du lycée polyvalent Tani Malandi à Chirongui ;



- VU l'arrêté du 19 avril 2019 portant nomination de Monsieur Patrick LOVAL, en qualité de proviseur du lycée polyvalent des Lumières de Mamoudzou ;
- VU l'arrêté du 11 juillet 2019 portant nomination de Madame Anani LAWSON, en qualité de principale du collège Marcel Henry à Chirongui ;
- VU l'arrêté du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Eric MULLER, en qualité de principal du collège Zena M'Déré de Pamandzi ;
- VU l'arrêté du 15 avril 2021 portant nomination de Madame Aminata THIENTA, en qualité de proviseure de lycée polyvalent de Kaweni ;
- VU l'arrêté du 15 avril 2021 portant nomination de Monsieur Belkacem BAKHTA, en qualité de principal du collège BAKARI KUSU de Dzoumogné ;
- VU l'arrêté du 14 avril 2021 portant nomination de Monsieur Jean-François KAYUWA, en qualité de principal du collège de M'Tsangamouji ;
- VU l'arrêté du 14 avril 2021 portant nomination de Monsieur Pascal LECOCCQ, en qualité de proviseur du lycée polyvalent de Petite Terre ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2021 portant nomination de Monsieur André DERRIEN, en qualité de principal du collège de Kawéni 2 ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Madame Véronique FABRE, en qualité de principale du collège de Tsingoni ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Philippe MARY, en qualité de principal du collège de Bandrélé ;
- VU l'arrêté du 7 avril 2022 portant nomination de Madame BRABANT, en qualité de principal du collège Zakia Madi à Dembeni ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Cherif TAHRI, en qualité de principal du collège Ouvoimoja à Passamainty ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Ahmed FOURARI, en qualité de principal du collège Mariama Salim à Sada ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Jacques DASSI, en qualité de principal du collège de Mtsamboro ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Hervé MIRA, en qualité de principal du collège de Bouéni ;
- VU l'arrêté du 07 avril 2022 portant nomination de Monsieur Christian ISRAEL, en qualité de proviseur du lycée polyvalent Gustave Eiffel à Kahani ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de Madame Nuria BERSON, en qualité de principale du collège de Majicavo ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de Madame Salima MAKHLOUCHE, en qualité de principale du collège de Kwalé à Mamoudzou ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de Madame Patricia MARCEAUX, en qualité de principale du collège Ali Halidi à Chiconi ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de Madame Suzie MARTIAS, en qualité de proviseure du lycée professionnel de Dzoumogné ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de Monsieur Franck DUVAL, en qualité de proviseur du lycée polyvalent de Dembéni ;
- VU l'arrêté du 25 mai 2023 portant nomination de Madame Ndèye BA, en qualité de proviseure du lycée polyvalent de Sada ;



VU l'arrêté du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Serge RODRIGUES, en qualité de proviseur du lycée général Younoussa BAMANA de Mamoudzou ;

VU l'arrêté du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Manuel LE FAUCONNIER, en qualité de principale du collège Frédéric D'ACHERY à Koungou ;

VU l'arrêté du 10 avril 2024 portant nomination de Madame Isabelle DUFOURG, en qualité de principale du collège Halidi Sélémani de M'gombani ;

VU l'arrêté du 10 avril 2024 portant nomination de Madame Claudine HAAB, en qualité de principal du collège Ylangs Ylangs de Kani-Kéli ;

VU l'arrêté du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Laurent LECLERCQ, en qualité de principal du collège de Kawéni 1 de Mamoudzou ;

VU l'arrêté du 21 avril 2024 portant délégation rectorale de Monsieur Noël SANCHEZ, en qualité de proviseur du lycée polyvalent du Nord de Acoua ;

VU l'arrêté du 9 juillet 2024 portant nomination de Monsieur Sebastien THOMAS, en qualité de principal du collège Nelson Mandela de Doujani ;

VU l'arrêté du 23 août 2024 portant délégation rectorale de Madame Boussaïna YOUSFI, en qualité de principale du collège MARIAMA SALIM de SADA en l'absence de Monsieur Ahmed FOURARI ;

SUR proposition du Secrétaire général d'académie ;

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature aux chefs des établissements publics d'enseignement de Mayotte plus avant cités et selon les affectations indiquées, pour signer tous les actes de gestion au sein de leurs établissements ayant trait :

- Aux congés de maladie ordinaire ;
- Aux congés pour maternité ou pour adoption ;
- Aux congés de paternité et d'accueil de l'enfant ;

Concernant les agents fonctionnaires, les fonctionnaires stagiaires et les agents non-titulaires ayant plus de six mois de services.

Article 2 : L'arrêté porte effet concernant l'année scolaire 2024-2025.

Article 3 : Monsieur le Secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte.



Copies :

- Recueil des actes administratifs
- Etablissements publics d'enseignement